

**Province de Québec  
Municipalité de Chartierville**

Lundi 1<sup>er</sup> août 2016

**1. Ouverture de la séance :**

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Vanessa Faucher, Guy Gilbert, Nathalie Guesneau, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

**16-2700**

**2. Adoption de l'ordre du jour :**

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Nathalie Guesneau d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 6 juin et du 4 juillet 2016.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
  - *Avis de motion – présentation des projets pour modification de règlements au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et des employés municipaux*
  - *Nomination des membres pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et information demande de dérogation mineure*
  - *Appui financier – Finale provinciale des Jeux du Québec*
  - *Demande d'installation d'une roulotte permanente – M. Marcel Cado-rette*
  - *Claviers – salle d'ordinateurs*
  - *Achat panneaux – partage de la route*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

**16-2701**

**3. Adoption des procès-verbaux des 6 juin et 4 juillet 2016:**

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal du 6 juin 2016 et il est également proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal du 4 juillet 2016, tels que présentés. Adoptés à l'unanimité.

**16-2702**

**4. Adoption des revenus & dépenses :**

Il est proposé par Guy Gilbert, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2016, pour un total des dépenses d'une somme de 76 579,69 \$ et un total des revenus d'une somme de 39 244,17 \$.

**5. Rapport du Maire :**

Beaucoup de questions ont été posées concernant la plante Berce de caucase à savoir pourquoi c'est la municipalité qui doit s'en occuper ; le MA-MOT (Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire) a demandé aux municipalités de voir à ce que cette plante ne fasse pas plus de dommages ; nous avons donc envoyé un bulletin aux citoyens afin que ceux-ci nous informent de la présence de cette plante sur leur terrain ; notre inspecteur, Richard Martin, a suivi une formation à cet effet et c'est lui qui doit s'en occuper ; ce qui est préférable c'est de creuser un trou en profondeur, de couper la plante avant la floraison et d'enterrer le tout en y ajoutant une membrane.

Sur un autre sujet, les maires de la MRC du Haut-St-François doivent rencontrer la députée Marie-Claude Bibeau le 11 août prochain pour discuter des enjeux de notre MRC.

Concernant la partie de trottoir d'une longueur d'environ 210', après le pont, sur la route St-Hyacinthe qui doit être refait, le maire explique avoir rencontré le responsable du MTQ (Ministère des Transports) ; ceux-ci sont d'accord avec cette demande cependant nous devons attendre qu'une équipe du MTQ creuse un puisard avec grille afin d'enlever l'eau de la rue, le tout devrait se faire d'ici la fin août. Dossier à suivre.

#### **6. Rapport des comités ad hoc :**

- Simon Lafrenière invite les bénévoles intéressés à participer à la création du char allégorique pour Chartierville. Il mentionne également qu'après le festival, il s'occupera de la création d'un comité des loisirs et invite les citoyens qui veulent en faire partie à le contacter.
- Suite à plusieurs commentaires de la part de visiteurs tant à la côte magnétique qu'à la mine d'or, Guy Gilbert veut souligner la très grande qualité de service des employés Odile Boucher à la côte magnétique, Thérèse Chouinard et Ludovick Hladin à la mine d'or et aussi il veut souligner le travail bénévole exceptionnel de Mme Ginette Faucher.
- M. Gilbert donne des statistiques concernant la côte magnétique soit 427 autos et 554 visiteurs au kiosque, de la mi-juin à la fin juillet.

Pour ce qui est de la mine d'or, 517 personnes pour la visite du musée et la batée sans compter les nombreux visiteurs à notre sentier pédestre. Il est donc indispensable de continuer à valoriser ces deux sites.

- Mme Nathalie Guesneau parle de la continuité du contrôle des frais concernant l'entretien de l'assainissement des eaux usées, du programme de sauvegarde obtenu de la compagnie CONTA-C-T et Denis Dion en profite pour souligner que c'est maintenant Jocelyn Poulin qui s'occupera de l'entretien spécifique à la place de CONTA-C-T; Mme Guesneau souligne aussi la formation obligatoire qui devra être suivie par Louise St-Laurent et Richard Martin.

Pour ce qui est de volet secourisme pour le festival Musique aux sommets, Mme Guesneau, à la demande de Claude Gagnon, a trouvé les bénévoles pour ce volet chez les pompiers, l'équipe recherche et sauvetage et un ambulancier de La Patrie.

Elle mentionne également qu'après le festival, elle contactera les différents ministères pour obtenir des subventions concernant repavage cour et stationnement centre communautaire. Dossier à suivre

- Claude Sévigny nous informe que nous devrions recevoir nos enseignes de nom de rues vers 12 août ; celles-ci qui seront installées après le festival. Il mentionne aussi que l'équipe qui s'occupera du faire un montage vidéo de notre municipalité sera présente pour la journée des perséides le 16 août ainsi que toute la durée du festival, le tout sera par la suite ajouté à notre site web.

Pour ce qui est du parc riverain un banc et des tables de pique-nique ont été ajoutés. M. Sévigny invite aussi la population à visiter le site facebook de la municipalité, un petit album de photos y a été ajouté. Pour ce qui est de la tombée du prochain journal, celui-ci sera le 25 août 2016 pour les personnes intéressées à ajouter des articles.

- Louis parle du débroussaillage qui a débuté sur le bord de chemins avec deux instruments bord et au-dessus du fossé et l'autre bord du fossé pour enlever les branches.

## **7. Informations, correspondance & demandes diverses :**

*Avis de motion – présentation des projets pour modification de règlements au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et des employés municipaux :*

Un avis de motion est donné par le conseiller Simon Lafrenière à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption les règlements 2016-02 et 2016-03 ayant pour objet de modifier le « Règlement numéro 2013-04 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux » et du « Règlement numéro 2012-04 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux »

*Nomination des membres pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et information demande de dérogation mineure :*

Suite à la nomination des membres pour le Comité consultatif d'urbanisme, M. Claude Sévigny qui agit à titre de secrétaire de ce comité nous a remis l'alternance des mandats qui ont été validée lors de leur rencontre du 20 juillet dernier ainsi que la résolution concernant la demande de dérogation mineure présentée par M. Normand Gendron.

Cette résolution sera présentée à la réunion du Conseil du 6 septembre 2016, car cette demande fera l'objet d'un article dans le Journal du Haut-St-François le 10 août prochain.

*Appui financier – Finale des jeux du Québec :*

**16-2703**

Suite à la réception de la liste des participants de Chartierville à la finale provinciale des Jeux du Québec, les deux noms y apparaissant sont Ludovick Hladin et Shelley Hladin. Comme nous avons déjà remis une aide financière à Ludovick Hladin, il est proposé par Guy Gilbert, appuyé par Simon Lafrenière que la municipalité de Chartierville appuie aussi financièrement Shelley Hladin pour un montant de 500 \$. Adopté à l'unanimité.

*Demande d'installation d'une roulotte permanente – M. Marcel Cadorette*

M. Marcel Cadorette a fait la demande à notre inspecteur, M. Richard Martin, pour l'installation d'une roulotte permanente sur son terrain situé au 39 rue St-Jean-Baptiste à Chartierville. Selon la grille des spécifications du règlement de zonage 101-2001, aucune roulotte n'est autorisée à l'intérieur du périmètre urbain.

*Claviers – salle d'ordinateurs :*

La secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil qu'au local des ordinateurs, deux claviers sans fil sont maintenant défectueux, car ils sont très peu utilisés et les batteries ont coulé. Des recherches seront donc faites pour l'achat de deux claviers avec fil pour des ordinateurs iMac. Dossier à suivre.

*Achat panneaux – partage de la route :*

**16-2704**

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Nathalie Guesneau d'autoriser la secrétaire-trésorière à commander quatre panneaux pour le partage de la route pour les cyclistes. Adopté à l'unanimité.

## **8. Période de questions :**

## **9. Affaires nouvelles :**

## **10. Levée de la séance :**

**16-2705**

La séance est levée à 19h55 par Louis Désy sous la résolution 16-2705.